

25

of. 灿

Ш -

鈲

п 100

= '

Et.

= 1 - 65 H

41

10 22

u.

37

m 56

è

Mairie de Claix

Place Hector Berlloz - 38640 Claix U4 /6 98 15 36 - Fax U4 /6 98 82 81 www.ville-claix.fr

République Française : Liberté, Egalité, Fraternité

ARRETE MUNICIPAL

Portant autorisation d'ouverture d'un débit temporaire de boissons de 3ème catégorie 189 PM 2024

Nomenclature: 6.1.2.5.

Le Maire de la commune de Claix,

Vu les articles L.2122-28 et L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté 97-7118 du 4 Novembre 1997 de Monsieur le Préfet de l'Isère sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'autoriser la vente de boissons de 3ème catégorie, suite à la demande de Monsieur HENON Albin, Président de l'Espace Musical Fernand Veyret de Claix, en date du 14 novembre 2024.

ARRETE

Article 1: Monsieur HENON Albin, en qualité de Président de l'Espace Musical Fernand Veyret -11 Chemin de Risset à Claix.

Est autorisé à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3ème catégorie, à l'adresse suivante : Le Déclic - 11 Ter Chemin de Risset, 38640 CLAIX.

Le samedi 14 décembre 2024 de 18 h 30 à 23 h 45 à l'occasion de la vingtième quinzaine musicale

A charge pour le demandeur de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Article 2: Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision par l'accomplissement des formalités de la légalité.

Fait à Claix, le 22 novembre 2024

Le Maire,

Christophe REVIL

Date d'affichage: 26 M. 24

Date de retrait: 26.01. 25